



MINISTÈRE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

*La Ministre*

*Paris, le 3.8.2019*

CAB AA/DGOS/PEGASE : D-19-014016

03/09/2019



0000157672

Madame la Contrôleure Générale,

Vous m'avez transmis le rapport de la visite effectuée du 4 au 8 décembre 2017 au Centre Hospitalier de Vire (Calvados). Vous souhaitez recueillir mes observations sur certaines conclusions de ce rapport relatives aux soins dispensés aux personnes hospitalisées en psychiatrie dans cet établissement.

Comme vous le rappeliez dans votre courrier du 30 août 2018, les secteurs de Vire en psychiatrie générale et psychiatrie infanto-juvénile se trouvaient dans une situation de grande fragilité. L'agence régionale de santé de Normandie avait également constaté ces difficultés structurelles en matière de démographie médicale qui ne permettaient plus de garantir la qualité et la sécurité des soins délivrés en psychiatrie dans cet établissement en hospitalisation complète ou en ambulatoire.

Dans ce contexte, une solution a été recherchée dans le cadre d'un travail collaboratif entre les différents acteurs du département afin de répondre aux besoins de santé de la population identifiés par le schéma régional de santé pour la zone d'implantation du Calvados.

A cet égard, je vous informe que, par décision de Madame la Directrice générale de l'ARS de Normandie en date du 1<sup>er</sup> avril 2019, l'autorisation d'exercer l'activité de soins de psychiatrie générale (sous forme d'hospitalisation à temps complet et sous la forme d'alternatives à l'hospitalisation) du Centre Hospitalier de Vire a été cédée à l'Etablissement public de santé mentale de Caen et ce, à compter du 25 avril 2019.

Cette étape permet d'engager la mise en œuvre du projet médical territorial avec l'implication des établissements de santé, plus particulièrement l'EPSM de Caen et le CH Anunay Bayeux, dans un contexte de redéfinition complète de la sectorisation psychiatrique pour le département du Calvados.

Je vous prie d'agréer, Madame la Contrôleure Générale, l'expression de ma considération distinguée.

Agnès BUZYN

Madame Adeline HAZAN  
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté  
16-18 quai de la Loire  
CS 70048  
75 921 PARIS CEDEX 19